

les citoyens en trois groupes bien figés: la classe riche, la classe moyenne et la classe pauvre. Il sera plus difficile de gravir les échelons.

Le gouvernement s'est félicité de son budget. Il soutient que les réductions d'impôt sont avantageuses pour l'économie et qu'on saluera ce budget comme une réforme fiscale. La première réaction de la presse et des économistes a été de se réjouir, mais cette humeur a changé une semaine seulement après l'exposé du ministre. Il en est de même de l'opinion publique. Il faut admettre que le budget constitue une manœuvre politique habile. Le Livre blanc avait provoqué, à juste titre, une panique générale. La stratégie du ministre avait consisté à exiger le plus pour avoir le moins. Bien qu'on puisse y voir ici une concession, les propositions du budget n'en sont pas moins amères. Il est rassurant de constater que le ministre a abandonné les mesures les plus extrêmes du Livre blanc, mais ceci ne soustrait pas le budget à un examen minutieux et aux critiques. En fait, on doit blâmer le ministre d'avoir présenté son Livre blanc, si son seul motif était de secouer l'opinion publique. A mon avis, une bonne partie de l'incertitude qui doit avoir contribué à la situation économique précaire que nous avons connue au cours des quelques dernières années doit être attribuée à son attitude insensible face à la réforme fiscale.

Je doute fort que ce budget puisse stimuler l'économie, comme on nous l'avait promis. De l'avis du *Financial Post*, il pourrait stimuler l'économie de l'Ontario plus tard au cours de l'année, mais le taux de chômage ne sera pas inférieur à 6 p. 100. La réduction du taux d'imposition des revenus des sociétés vise à maintenir les petits commerces dans leur situation actuelle, restreignant ainsi leur croissance. Les réductions fiscales ne redresseront certainement pas l'économie de l'Ouest pour la simple raison que toute augmentation des dépenses des consommateurs profitera surtout aux industriels du sud de l'Ontario. Ce budget a été qualifié de budget électoral et les raisons ne manquent pas de le considérer comme tel. S'il ne s'était pas agi d'un budget électoral, je me demande si nous aurions vu ces dégrèvements et un déficit budgétaire sans précédent de 750 millions.

En voyant le gouvernement obsédé par l'inflation—et en le voyant lui imputer tous les autres maux économiques du pays—nous devons considérer ce budget comme une volte-face politique. Un déficit de 750 millions ne pourra qu'accentuer une inflation qui, pour ma part, dépassera encore les niveaux déjà atteints au pays.

Que dire du chômage? La limite de 5 p. 100 mentionnée par le ministre le 18 juin est-elle acceptable? Naturellement pas. Le ministre ne devrait pas s'efforcer de la maintenir à 5 p. 100, mais de l'éliminer totalement. Si le ministre accepte un taux de chômage de 5 p. 100, alors il peut facilement justifier un taux de 6 p. 100, de 7 p. 100 ou de 8 p. 100. Je le répète, nous devons viser à un chômage nul. Si tel est notre objectif, le chômage se stabilisera alors peut-être à 3 ou 3.5 p. 100, proportion qui semble être le niveau du Canada en temps normal.

Ce qui m'amène à parler des modifications du taux d'imposition des industries pétrolière et minière. Encore

une fois, c'est l'Ouest qui sera mis à contribution. Le vice-président exécutif de la Cominco Limited, de Montréal, M. F. E. Burnet, a déclaré que l'abolition de l'exemption de trois ans sur les nouvelles mines nuira à plusieurs programmes d'exploration. Dans le *Globe and Mail* du 19 juin, on trouve la déclaration ci-après de l'association minière du Canada au sujet des nouvelles dispositions fiscales:

Il est clair que le gouvernement entend retirer les dispositions-clé de la loi sur l'impôt qui ont sans aucun doute contribué fortement à la découverte et à l'aménagement des ressources minérales du Canada.

Déjà, la Synacrude Canada Limited, qui se prépare à exploiter les sables pétrolifères de l'Athabasca, a laissé entendre que les modifications fiscales défavorables pourraient s'avérer fatales à son usine qui emploierait environ 800 travailleurs. Les conséquences pour l'Ouest de l'abolition de ces concessions fiscales aux industries pétrolière et minière sont très sérieuses. Encore une fois, il s'agit d'une mesure prise dans l'Est et qui aura de sérieuses répercussions sur l'Ouest. Les industries minière et pétrolière font un apport essentiel à l'économie de l'Ouest. Depuis 20 ans, elles reprennent le terrain perdu par l'agriculture. Le sort de l'Ouest dépend du progrès de l'industrie minière. Je suis forcé de demander encore une fois: «Le gouvernement cherche-t-il délibérément à freiner l'expansion de l'Ouest?» Je commence à le croire.

• (2:50 p.m.)

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots du projet d'abolir les impôts sur les dons et les biens transmis par décès. J'appuierais cette mesure sans réserve, n'était-ce la question de savoir si les provinces ne vont pas occuper ce champ d'imposition. Je suis porté à croire que oui, ce qui frapperait durement les fermes familiales et les petites entreprises. Je sais que le NPD du Manitoba n'hésiterait pas à le faire, le premier ministre de cette province ayant déjà annoncé que son gouvernement agirait probablement en ce sens. Il s'agira donc d'une double imposition, qui rendra la transmission des fermes familiales et des petites entreprises très difficile, sinon presque impossible.

En terminant, monsieur l'Orateur, je ne puis m'empêcher de dire que le budget réalisera un seul objectif utile. Il nous permettra de faire le point. J'estime que le gouvernement a eu tort de laisser les Canadiens dans l'incertitude depuis deux ans. Et parce que je suis un député de l'Ouest du Canada, ce budget est pour moi particulièrement décevant. Il ne fait que laisser s'ancrer sur moi la conviction que les manipulateurs d'Ottawa ont peu de considération pour le reste du pays.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je serais heureux d'appuyer les prévisions budgétaires présentées par le ministre des Finances (M. Benson) au nom du gouvernement et, en réalité, l'essentiel des réformes fiscales qu'il a soumises à l'approbation du pays et du Parlement, mais cet après-midi je ne parlerai que de certains aspects procéduraux du bill sur l'impôt sur le revenu annexé aux résolutions,